



CANADIAN REGISTRATION BOARD OF OCCUPATIONAL HYGIENISTS CONSEIL CANADIEN D'AGRÉMENT DES HYGIÉNISTES DU TRAVAIL

COVID-19 Politique de vaccination

Le Conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT) s'engage à fournir un environnement sain et sécuritaire pour toutes les réunions, événements et/ou examens en personne. Cette politique s'applique à tous les membres du conseil d'administration, au personnel, aux bénévoles et à toute personne exerçant des fonctions liées au conseil d'administration et/ou aux activités approuvées par le CCAHT. Cela inclut les surveillants et les examinateurs, ainsi que les candidats potentiels qui passeront des examens (tant oraux qu'écrits). Le CCAHT s'efforce de suivre et d'adhérer aux directives les plus récentes établies par Santé Canada et les autres juridictions ayant autorité.

Si la juridiction provinciale l'exige, le CCAHT exige que toutes les personnes participant à des réunions, des événements ou des examens en personne soient entièrement vaccinées au moins deux semaines avant la date de la réunion, de l'événement ou de l'examen. Une vaccination complète signifie que l'on a reçu le nombre recommandé de doses d'un vaccin COVID-19 approuvé par Santé Canada ou l'Organisation mondiale de la santé. Le cas échéant, toutes les personnes devront fournir la preuve de leur vaccination complète au Secrétariat au moins 72 heures avant la réunion, l'événement ou l'examen en personne.

AVANT CHAQUE RÉUNION, ÉVÉNEMENT OU EXAMEN

Veillez lire attentivement les informations concernant le protocole COVID-19 du CCAHT.

1. Examiner et signer le formulaire d'attestation et fournir la preuve d'une vaccination complète au moins 72 heures avant la réunion, l'événement ou l'examen. Envoyez le formulaire rempli et le carnet de vaccination au Secrétariat à l'adresse secretariat@CCAHT.ca.
2. Remplir une liste de contrôle d'auto-évaluation (fournie en annexe) au moins 24 heures avant la réunion, l'événement ou l'examen.

Toute personne non vaccinée ou incapable de fournir la preuve de deux doses de vaccins approuvés ne sera pas autorisée à assister à la réunion, à l'événement ou à l'examen en personne. Des aménagements/alternatives virtuelles peuvent être envisagés au cas par cas.



**CANADIAN REGISTRATION BOARD OF OCCUPATIONAL HYGIENISTS
CONSEIL CANADIEN D'AGRÉMENT DES HYGIÉNISTES DU TRAVAIL**

JOUR DE LA RÉUNION, DE L'ÉVÉNEMENT OU DE L'EXAMEN

1. Une pièce d'identité valide délivrée par le gouvernement est requise pour être admis à la réunion, à l'événement ou à l'examen en personne.
2. Conformément aux directives locales et à celles de Santé Canada, les surfaces communes seront nettoyées et désinfectées et les meubles seront éloignés physiquement. La capacité des salles sera limitée pour assurer une distance physique adéquate.
3. Tous les participants devront porter un couvre-visage approuvé par Santé Canada en tout temps pendant la réunion, l'événement ou l'examen, sauf pour manger ou boire.



CANADIAN REGISTRATION BOARD OF OCCUPATIONAL HYGIENISTS CONSEIL CANADIEN D'AGRÉMENT DES HYGIÉNISTES DU TRAVAIL

FORMULAIRE D'ATTESTATION DE VACCINATION / STATUT VACCINAL DU COVID-19

Le CCAHT a introduit une politique de vaccination contre le COVID-19 pour les membres du conseil d'administration, le personnel, les bénévoles ou toute autre personne exerçant des fonctions en personne liées au conseil d'administration et/ou aux activités approuvées par le CCAHT.

Dans le cadre de la mise en place d'un lieu de travail sûr et sécurisé, le CCAHT exige qu'à partir du 8 décembre 2021, un statut vaccinal complet soit exigé pour assister à toute réunion, événement ou examen en personne. La preuve du statut de vaccination complète, accompagnée d'une pièce d'identité avec photo approuvée par le gouvernement, doit être fournie au moins 72 heures avant les événements susmentionnés.

Veillez cocher la case correspondante :

<input type="checkbox"/> Oui - Je suis entièrement vacciné	J'atteste que je suis entièrement vacciné contre le COVID-19*. Dans le cas où un lieu quelconque demanderait la vérification de mon vaccin, je comprends que le CCAHT, ou moi-même, pouvons être amenés à fournir cette attestation et la documentation de mon carnet de vaccination. Je me conformerai à ces demandes, le cas échéant.
<input type="checkbox"/> Non - je ne suis pas complètement vacciné, ou je ne souhaite pas le divulguer	Je choisis de ne pas divulguer mon statut vaccinal, ou je ne suis pas complètement vacciné contre le COVID-19**. Je comprends que cela peut avoir un impact sur mon accès au site ou sur ma capacité à assister à toute réunion, événement ou examen au nom du CCAHT.

* Aux fins de la présente certification, une personne entièrement vaccinée signifie qu'elle a reçu le nombre recommandé de doses d'un vaccin COVID-19 approuvé par Santé Canada ou l'Organisation mondiale de la santé, et qu'au moins 14 jours se sont écoulés depuis qu'elle a atteint le statut de personne entièrement vaccinée.

** Le CCAHT s'efforcera d'accommoder les personnes qui sont exemptées de l'obligation de se faire vacciner pour une raison extraordinaire, par exemple pour des raisons médicales ou religieuses, conformément au Code ou à la Loi sur les droits de la personne de la province où se déroule la réunion, l'événement ou l'examen. Toute personne bénéficiant d'une exemption approuvée de la politique de vaccination devra suivre des protocoles supplémentaires, y compris (mais sans s'y limiter) un test antigénique rapide régulier obligatoire (le CCAHT peut demander une preuve de test



**CANADIAN REGISTRATION BOARD OF OCCUPATIONAL HYGIENISTS
CONSEIL CANADIEN D'AGRÉMENT DES HYGIÉNISTES DU TRAVAIL**

COVID-19 négatif) et le port d'un couvre-visage approuvé par Santé Canada en tout temps, sauf pour manger ou boire.

Le CCAHT s'engage à gérer de manière responsable les informations personnelles recueillies. Ces informations seront conservées en toute sécurité et leur accès sera limité aux personnes chargées de répondre à cette exigence, en fonction du besoin d'en connaître.

J'affirme par la présente que je remplis ce formulaire de manière exacte et véridique. Je comprends également que si j'ai déclaré être complètement vacciné(e), le CCAHT peut demander des documents attestant de mon statut vaccinal.

Nom (en caractères d'imprimerie) :

Signature :

Date :

L'envoi de ce formulaire par courrier électronique est suffisant et remplace la nécessité d'une signature manuscrite et confirme votre affirmation de ce qui précède.